



ASSOCIATION de SCIENCE RÉGIONALE De LANGUE FRANÇAISE

Proposition de compte rendu du Conseil d'Administration, mercredi 3 juillet 2019 17h00

Université Alexandru Ioan Cuza de Iasi

Présences:

Valérie Angeon, Guy Chiasson (Secrétaire-général), Olivier Crevoiser, Marie Delaplace, Michel Dimou, Bruno Jean (vice-président en charge des relations internationales), Fabienne Leloup (Présidente), Bernard Pecqueur, Véronique Peyrache-Gadeau, Alexandra Schaffar, Isabelle Thomas, André Torre.

Invités

Antoine Bailly, Jean-Paul Carrière, Corneliu Iatu

Sont excusés :

Pascal Bérion (Secrétaire-général adjoint), Lise Bourdeau-Lepage, Eduardo Chia, Lourdes Diaz Olvera (Trésorière), Maryline Filippi, Marie-José Fortin, Nathalie Gaussier, Bernard Guesnier, Guy Joignaux, Leila Kébir, Claude Lacour, Dominique Mignot, Camelia Turcu, Dominique Vollet (vice-président en charge des événements), Frédéric Wallet.

Ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour du Conseil d'Administration du 3 juillet 2019
2. Approbation du compte rendu du 4 février 2019
3. Le Colloque de l'ASRDLF
 - a. Colloque 2019
 - b. Bourses jeunes chercheurs
4. Présentation du rapport moral
 - a. État d'avancement des diverses missions, activités et soutiens apportés
 - i.

- b. Vote du rapport moral
- 5. Présentation du rapport financier
 - a. Bilan financier 2018 et budget prévisionnel 2019
 - b. Vote du rapport financier
- 6. Les évènements ASRDLF pour 2020
 - a. Le Colloque ASRDLF2020
 - b. Les Doctorales 2020
- 7. Le prix Aydalot
 - a. Bilan du concours 2019
 - b. La présidence du prix Aydalot 2021-2025
- 8. Le website de l'ASRDLF
- 9. RERU
- 10. Divers

En amont de la réunion, le Conseil est informé qu'un retard dans le vol Austrian Airlines empêche plusieurs membres du Conseil d'Administration de participer à la réunion. En outre, un changement d'endroit a eu lieu, ce qui n'a pas permis la projection des power points et a empêché toute liaison par viséoconférence.

1. Approbation de l'ordre du jour du Conseil d'Administration du 4 février 2019

Un point sur le colloque sur les Jeux olympiques et para-olympiques est ajouté au point « divers ». L'ordre du jour est accepté. L'ordre des points traités a été modifié en fonction de la présence des personnes invitées.

2.Approbation du compte rendu de la rencontre du CA du 4 février 2019

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

3. Le colloque ASRDLF 2019 de Iasi

a) *Colloque* : Corneliu Iatu, responsable du comité organisateur du colloque 2019, explique qu'environ 160 personnes se sont inscrits sans forcément avoir réglé et que l'on peut attendre quelques inscriptions supplémentaires le premier jour. Il y a eu des changements de dernière minutes au programme et donc une version amendée est en ligne. Au niveau des événements entourant le colloque, un cocktail de bienvenue est organisé à la mairie le jeudi soir, en plus d'un spectacle à l'opéra le vendredi qui sera suivi du dîner de gala. Il y aura une excursion d'une journée prévue pour le dimanche. L'inscription au colloque va se faire à compter de jeudi matin.

Certains membres du Conseil soulèvent un inconfort sur le fait que les quatre conférenciers du colloque de Iasi sont des hommes et qu'il faudra que dans les prochains colloques on s'assure qu'il y ait au moins une femme parmi les grands conférenciers. André Torre explique que dans le

cas de l'ERSA la politique est celle de la parité au niveau des grands conférenciers. À la RSAI aussi une discussion porte sur l'absence des femmes dans les conférenciers. Fabienne Leloup explique que le bureau propose, à partir de l'année prochaine, qu'il y ait parmi les conférenciers invités au moins une personne de chaque genre. Cela fait partie des informations qui seront transmises aux organisateurs du colloque 2020.

La présidente, au nom du bureau et du Conseil d'administration, remercie Corneliu Iatu, Jean-Paul Carrière et le comité organisateur local pour l'organisation du colloque.

b) *Bourses jeunes chercheurs* : L'attribution des bourses jeunes chercheurs a été compliquée par le fait que plusieurs jeunes chercheurs ne pourront pas venir car ils n'ont pas obtenu leur visa. La sélection s'est faite tardivement, ce qui a empêché certains jeunes chercheurs de s'engager et dès lors le nombre de bourses sera moindre cette année. Les membres du Conseil suggèrent que pour les prochaines éditions du colloque, le processus de sélection s'amorce plus tôt de façon à éviter certaines des complications de cette année, en février par exemple. Un « mini-guide » du colloque sera établi afin de préciser ce type d'échéances.

4. Présentation du rapport moral

a) État d'avancement des diverses missions, activités et soutiens apportés

i) *Les brèves* : Environ 115 brèves ont été envoyées depuis le colloque de Caen. Cela témoigne de la vitalité de notre association. Certains membres du Conseil demandent si la liste d'envoi pour les brèves est révisée pour incorporer les nouvelles personnes qui s'inscrivent au colloque annuel. Fabienne Leloup répond que pour l'instant ce n'est pas le cas, mais que le bureau explorera la possibilité d'intégrer ces nouvelles personnes.

ii) *Prix Aydalot*. Dominique Mignot, président du jury du Prix Aydalot, étant bloqué à l'aéroport de Vienne, Fabienne Leloup fait une courte présentation en s'appuyant sur des informations sommaires transmises par Dominique Mignot via Marie Delaplace. 18 dossiers de thèses ont été soumis cette année ce qui est un peu moins qu'à l'habitude. Une liste courte de quatre thèses a été dressée et chacune de celles-ci a fait l'objet d'une double évaluation (un membre du jury en plus d'une évaluation externe). Suite à ce processus, c'est la thèse de Camille Billion, pour sa thèse "Rôle des acteurs du commerce et de la distribution dans le processus de gouvernance alimentaire territoriale", soutenue à l'Université Clermont Auvergne sous la direction de Sylvie Lardon (Directrice de Recherche à l'INRA, UMR Métafort, AgroParisTech-ENGREF, Université Clermont Auvergne) qui a été primée. Cette thèse est dans le champ de l'agroalimentaire et c'est la première fois que ce champ de recherche est récompensé par le Prix Aydalot. La lauréate est présente à Iasi et présentera samedi les détails de sa recherche.

Le mandat de l'actuel président du Jury pour le Prix Aydalot arrive à échéance l'année prochaine. Un message invitant des candidatures pour la présidence accompagné d'explications sur la procédure à suivre sera envoyé aux membres de l'Association sous peu. A priori, le CA de février 2020 approuvera le nom du futur président (au sens épïcène) pour la période 2021-2025.

iii) *Soutien financier à des événements* : Bruno Jean précise que le soutien financier vise à créer des liens avec des associations ou des événements apparentés ou dans les thèmes de prédilection de l'ASRDLF ([voir présentation powerpoint en annexe](#)). Pour soumettre un dossier, il faut être membre de l'Association. Chaque année nous pouvons soutenir jusqu'à 4 projets pour un montant maximum par projet de 500 euros. Le comité de sélection est constitué de Bruno Jean, Dominique Vollet et Pascal Bérion. Cette année deux projets ont été soutenus : un colloque sur les Jeux olympiques et para-olympiques organisé par Marie Delaplace et une demande de Camélia Turcu pour le colloque de l'Association française de sciences économiques. Exceptionnellement, un soutien de 1500 euros a été accordé pour soutenir l'organisation du colloque 2019 de l'ERSA à Lyon. Du fait de ce soutien à l'ERSA, il n'y aura pas de deuxième appel pour 2019.

iv) *Les doctorales 2020*. Suite à l'impossibilité pour Olivier Bouba Olga d'organiser les doctorales 2020, le bureau, comme le Conseil d'Administration de février 2019 l'avait demandé, a exploré diverses options. Finalement, le laboratoire Discontinuités et l'Université d'Artois ont accepté de prendre en charge l'organisation de l'édition 2020. Avant de s'engager pour l'édition 2021, les collègues d'Artois veulent avoir un peu plus de clarté au niveau du budget, des coûts et des aides réelles qu'ils peuvent obtenir. Les dates pour l'édition 2020 seront du 26-28 février.

Une discussion s'engage sur la place qui est faite aux étudiants lors des Doctorales. Pour certains, plusieurs événements (par exemple la présentation des CNU) font en sorte qu'il y a moins de place pour les présentations et les discussions avec les étudiants. Certains suggèrent qu'il faudrait peut-être sélectionner des étudiants plus avancés, par exemple retenir seulement ceux qui sont suffisamment en deuxième année, ou organiser des séances distinctes pour les étudiants d'années différentes.

La viséoconférence faite avec le Canada lors de la dernière édition de Grenoble a été jugée positive par les membres du Conseil et est à refaire pour l'édition 2020.

v) *Le colloque de l'ASRDLF 2020 à Avignon* : Puisque les collègues du comité organisateur d'Avignon n'étaient pas disponibles, Michel Dimou présente les principaux éléments élaborés pour ce colloque. Il donne le titre proposé et les paragraphes proposés de présentation (voir présentation en annexe). Le colloque aura lieu entre le 30 juin au 2 juillet. Ces dates sont plus tôt qu'à l'habitude du fait du Festival qui commence le 6 juillet; l'hébergement sera alors pratiquement impossible. Le thème du colloque est « Territoires et numérique(s) : innovations, mutations et décision ». Une série de conférenciers possibles sont proposés. Une proposition de budget est aussi présentée, elle est calée sur le budget de Caen.

Le coût de reprographie tel qu'indiqué dans la prévision de budget apparaît très/trop élevé : on pourrait imaginer vu le thème une impression papier minimale.

Une discussion s'engage sur le titre du colloque. Le sous-titre apparaît plutôt restrictif, d'un autre côté il faudrait rendre visible la différence entre ce colloque et celui organisé par l'ERSA à Lyon, fin août. Les invités identifiés soulèvent également quelques interventions. En plus du fait que ce sont tous des hommes, ces personnes sont plutôt éloignées du champ du développement régional. Il est précisé qu'il est acceptable qu'une des interventions soit en anglais.

Certains font valoir qu'il faudrait commencer à réfléchir afin de diminuer l'empreinte écologique des colloques de l'ASRDLF, de façon générale.

Il est convenu que le bureau, en coordination avec Michel Dimou, transmette les questions et commentaires du CA aux organisateurs du colloque concernant le titre, les conférenciers. Le bureau pourrait proposer l'un ou l'autre invités.

Le bureau propose également d'entamer une réflexion sur la régularité des colloques (pourquoi ne pas organiser un colloque tous les deux ans et associer aux doctorales un workshop l'année sans colloque) et sur le fait d'organiser des événements plus écoresponsables.

iv) *Renouvellement du site web de l'Association.* Pascal Bérion dans le cadre d'un cours de Master à l'Université de Franche Comté a demandé à ces étudiants d'analyser les sites web de l'ASRDLF, de l'ERSA et de la RSAI. Cette analyse a permis de dégager certains constats sur les messages qui sont transmis par ces sites ainsi que sur certaines lacunes au niveau du site de l'ASRDLF. Le Bureau amorcera une première réflexion sur le site à la rentrée afin d'élaborer une stratégie de renouvellement de son site. Elle se fera avec l'appui de Yannick Abaul et de Catherine Joffres.

b) *Vote du rapport moral.* Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

5. Présentation du rapport financier

Lourdes Diaz Olvera étant bloquée à l'aéroport de Vienne, Fabienne Leloup fait une présentation sommaire du rapport financier. La présentation de ce bilan (voir présentation powerpoint en annexe) ainsi qu'un bref commentaire de Lourdes seront envoyés aux membres du C.A. par courriel.

6 Revue d'Economie Régionale et Urbaine

André Torre, rédacteur en chef de la RERU, explique que la revue va bien. Elle a produit six numéros en 2018, incluant un numéro double sur la proximité. Cette expérience a permis de vérifier que ce nombre de numéros était un seuil difficile à assumer vu les ressources. Le numéro 3 pour 2019 est déjà sorti et le numéro 4 va sortir sous peu. Le numéro à partir du colloque de Caen va finalement sortir en début d'année prochaine.

La reconnaissance du CNRS est renouvelée.

On peut voir que les statistiques de téléchargement sur Cairn augmentent alors que la diffusion de la version papier diminue. La revue a également obtenu la possibilité de diffuser des papiers sur le mode « online first » mais n'arrive pas à le faire étant donné le poids de travail supplémentaire que cela représente sur les relecteurs de la Revue, qui sont de jeunes chercheurs tous bénévoles de la Revue.

André Torre termine en soulignant l'excellent travail, également bénévole, réalisé pour la Revue par Sébastien Bourdin.

7 Statuts et règlements

Les changements aux statuts et règlements de l'ASRDLF qui ont été approuvés par le CA de juillet 2018 seront soumis pour approbation à une assemblée générale extraordinaire qui aura lieu jeudi le 4 juillet à 14h30. Une convocation a été envoyée à l'ensemble des adhérents de 2018 et on remercie d'avance tous les membres du CA de participer à cette AGE, en plus de l'AG normale prévue samedi.

8) Divers.

Marie Delaplace présente les grandes lignes du colloque sur l'héritage territorial des jeux olympiques et para-olympiques soutenu dans le cadre des soutiens aux manifestations scientifiques de l'ASRDLF. Dix sessions sur des thèmes variés (interaction entre les jeux olympiques et le transport; l'image des territoires, etc.) et en phase avec les préoccupations de l'ASRDLF ont été organisées dans le cadre de ce colloque. Ce dernier a réuni environ 90 participants.

Antoine Bailly rappelle, en conclusion, l'importance de garder des liens entre Université/ Recherche et la réalité appliquée, et d'inscrire la science régionale dans la société.

Levée de la séance à 19h24.